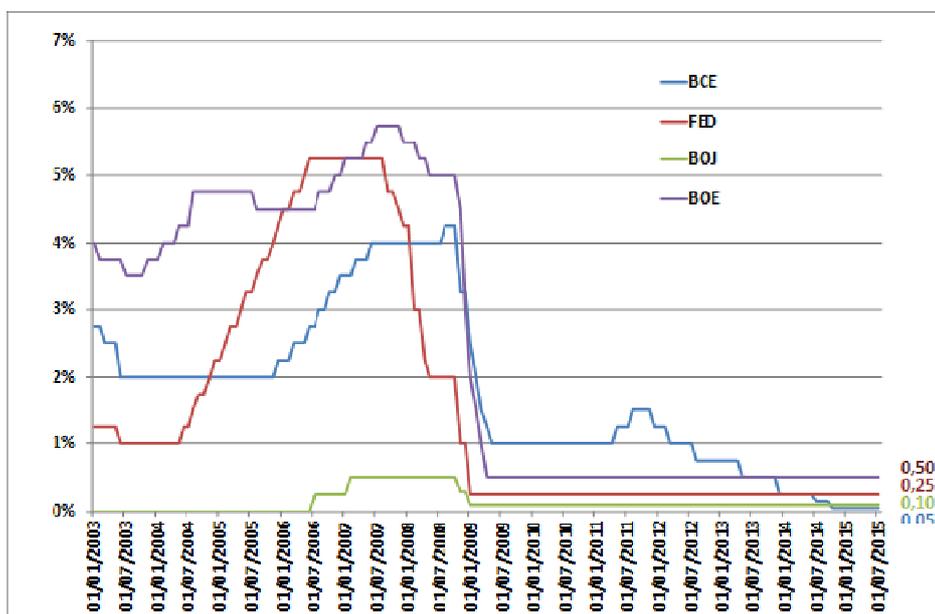


## 1 - Actualité nationale et internationale

### BCE : Taux inchangés et mesures non conventionnelles

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 septembre 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « [...] à la suite de l'examen annoncé de la limite de la part d'émission fixée dans le programme d'achat de titres du secteur public après les six premiers mois de ces achats, le Conseil des gouverneurs a décidé de porter cette part de 25 % à 33 %, moyennant une vérification au cas par cas que cela ne placerait pas l'Eurosystème en situation de détenir une minorité de blocage, auquel cas la limite de la part d'émission demeurerait à 25 %. [...] Les informations disponibles signalent une poursuite, quoi qu'à un rythme légèrement plus faible, de la reprise économique et une remontée plus lente des taux d'inflation par rapport aux anticipations antérieures. Plus récemment, de nouveaux risques à la baisse se sont fait jour pour les perspectives de croissance et d'inflation. Toutefois, en raison de fortes fluctuations sur les marchés financiers et des matières premières, le Conseil des gouverneurs a jugé prématuré de conclure que ces évolutions pourraient avoir une incidence durable sur les perspectives de prix et sur la mise en place d'une trajectoire durable de l'inflation vers notre objectif de moyen terme ou qu'elles devraient être considérées comme essentiellement temporaires. Par conséquent, le Conseil des gouverneurs suivra attentivement toutes les informations pertinentes qui deviendront disponibles. Le Conseil souligne sa volonté et sa capacité d'agir, si nécessaire, en utilisant tous les instruments disponibles dans le cadre de son mandat et rappelle, en particulier, que le programme d'achat d'actifs est suffisamment souple, sa dimension, sa composition et sa durée pouvant être modifiées. Dans le même temps, nous mettrons pleinement en œuvre nos achats mensuels d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros. [...]. Ils devraient être effectués jusque fin septembre 2016 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. »

Taux directeur des principales banques centrales



## Chômage

### France : baisse du nombre de chômeurs de catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'est établi à 3 551 600 en France métropolitaine fin juillet 2015. Ce nombre baisse par rapport à la fin juin 2015 (- 0,5 %, soit - 1 900). Sur un an, il croît de 3,9 %.

### Europe : taux de chômage en baisse

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,9 % en juillet 2015, en baisse par rapport au taux de 11,1 % de juin 2015 et au taux de 11,6 % de juillet 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis février 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,5 % en juillet 2015, en baisse par rapport au taux de 9,6 % de juin 2015 et au taux de 10,2 % de juillet 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis juin 2011. Eurostat estime qu'en juillet 2015, 23,067 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,532 millions dans la zone euro. Par rapport à juin 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 232 000 dans l'UE28 et de 213 000 dans la zone euro. Comparé à juillet 2014, le chômage a baissé de 1,648 million de personnes dans l'UE28 et de 1,116 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en juillet 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,7 %) ainsi qu'en République tchèque et Malte (5,1 % chacun), et les plus élevés en Grèce (25,0 % en mai 2015) et en Espagne (22,2 %).

## Inflation

### Inflation en baisse dans la zone euro en août

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,2 % en août 2015, en baisse par rapport au mois de juillet, selon une estimation rapide publiée d'Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, l'alcool et le tabac (1,2 %, comparé à 0,9 % en juillet) ainsi que les services (1,2 %, stable comparé à juillet) devraient connaître le taux annuel le plus élevé en août, suivis des biens industriels non énergétiques (0,6 %, comparé à 0,4 % en juillet) et de l'énergie (- 7,1 %, comparé à - 5,6 % en juillet).

## Banque de France

Rue de la Banque n°9 : comment expliquer la hausse du taux d'épargne des ménages français depuis le début de la crise ?

Le ralentissement du pouvoir d'achat et la hausse du taux de chômage ne suffisent pas à expliquer la faiblesse de la consommation des ménages depuis le début de la crise. Au-delà des autres causes traditionnelles possibles, les ménages pourraient avoir modifié leurs perspectives de revenu permanent. Cette lettre présente le résultat de travaux de recherche menés à la Banque de France.

[https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/RDB\\_09\\_Epargne-consommation.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB_09_Epargne-consommation.pdf)

## Chine

### Nouvelle méthodologie de calcul des statistiques.

Critiquée pour son mode de calcul du PIB, la Chine va revoir la conformité de ses données statistiques. Le mode de calcul du taux de croissance sera mis en conformité avec les indices internationaux. La publication du PIB du troisième trimestre (attendue le 19 octobre) devrait prendre en compte cette nouvelle méthodologie. Un nouvel indice donnera cinq fois par jour le taux de change de référence du yuan renminbi.

## Actualité législative

Décret n° 2015-1059 du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031100674&categorieLien=id>

Arrêté du 25 août 2015 pris pour l'application des articles 199 undecies B, 199 undecies C, 217 undecies, 244 quater W et 244 quater X du code général des impôts relatifs aux aides fiscales à l'investissement outre-mer :

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/8/25/FCPE1516049A/jo>

## 2- Brèves régionales

---

### Retour du phénomène climatique El Niño en 2015

Après cinq années d'absence, le phénomène climatique El Niño est officiellement en cours depuis fin 2014. Modifiant la circulation de l'atmosphère et de l'océan, les températures et les précipitations, il entraîne des événements météorologiques inattendus et parfois violents. Ses répercussions sur le climat s'étendent à l'ensemble de la planète mais plus particulièrement aux pays de la zone Pacifique tropicale. D'une manière générale, il en résulte une plus faible pluviométrie dans la zone Pacifique Ouest et, à l'inverse, de plus fortes précipitations sur la Côte Pacifique bordant l'Amérique du Sud. La Zone de Convergence du Pacifique Sud (ZCPS), dans laquelle se trouvent les îles Wallis et Futuna, est la principale source de précipitations dans le Sud-ouest du Pacifique. Lors d'un phénomène El Niño, cette zone se déplace vers le Nord-est, de même que la zone de formation des cyclones. Les conséquences d'El Niño sont difficilement prévisibles sur une zone géographique précise. Néanmoins, il est probable que la Nouvelle-Calédonie connaisse un déficit de précipitations et des températures minimales anormalement basses durant l'été 2015-2016. À l'inverse, la Polynésie française se situe dans la Zone de Convergence du Pacifique Sud cette année. Elle pourrait donc connaître des précipitations plus importantes qu'en temps normal et voit son risque cyclonique fortement augmenter. Quant aux îles Wallis et Futuna, elles restent soumises à la ZCPS et ne devraient donc pas connaître de variations climatiques importantes par rapport à la normale.

### 46<sup>ème</sup> Forum des îles du Pacifique

Du 8 au 10 septembre s'est tenu le 46<sup>ème</sup> Forum des îles du Pacifique à Port Moresby, capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'évènement a réuni les Présidents et Chefs de gouvernements d'une quinzaine d'États du Pacifique. La Ministre française des Outre-mer était également présente à Port-Moresby le 11 septembre pour participer aux discussions du « dialogue post-Forum », auxquels ont été conviés les partenaires de développement de la région du Pacifique. Les questions autour du changement climatique étaient au centre des débats durant ces trois jours de sommet. Au final, le communiqué publié sur le sujet à l'issue du Forum a été perçu très largement comme un échec tant le texte initial a été dilué pour convenir à tous les pays participants. Autre dossier important, la protection des ressources halieutiques océaniques : la proposition de mise en place de quotas lancée par la Nouvelle-Zélande pour lutter contre la pêche illégale a été bien accueillie par les dirigeants océaniques. Cette initiative serait assortie d'un programme d'aide de l'ordre de 30 millions de dollars US sur trois ans. Sur le même dossier, l'Australie a promis de renforcer ses capacités régionales de surveillance maritime, à hauteur de 13 millions de dollars US.

## 3 – Brèves locales

---

### Première visite de la Ministre des Outre-mer à Wallis-et-Futuna

La Ministre des Outre-Mer, Georges PAU-LANGEVIN, a effectué sa première visite sur le territoire de Wallis-et-Futuna entre le 7 et le 9 septembre dernier. Accueillie par le Préfet et les autorités politiques et coutumières, la ministre a commencé cette visite par la traditionnelle cérémonie du kava. Ce séjour lui a permis de s'entretenir avec les élus (Président de l'Assemblée territoriale, Sénateur, Député) et les syndicats sur les principaux dossiers débattus actuellement sur le Territoire. La ministre a pu également visiter les infrastructures majeures de l'archipel. Enfin, Georges PAU-LANGEVIN a terminé ses 48 heures de séjour par une allocution devant l'Assemblée territoriale avant de s'envoler pour la Nouvelle-Calédonie, pour une deuxième visite officielle dans le Pacifique.

### La dette de l'Agence de santé effacée au 1<sup>er</sup> octobre 2015

Lors de sa visite à l'hôpital de Sia de Wallis, la ministre des Outre-mer a annoncé que la dette de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna serait effacée au 1<sup>er</sup> octobre prochain, prise en charge entièrement par l'État. Cette dette, contractée en grande partie auprès du centre hospitalier Gaston Bourret de Nouméa et de la CAFAT (caisse d'assurance maladie de Nouvelle-Calédonie) au cours des 10 dernières années, s'élève à l'heure actuelle à plus de 2,8 milliards de F CFP. Elle est principalement le fruit des évacuations sanitaires vers la Nouvelle-Calédonie, effectuées lorsque les moyens médicaux de Wallis-et-Futuna sont jugés insuffisants. Le budget de l'Agence de santé doit être progressivement augmenté pour pouvoir répondre à ses besoins. En 2014, le budget alloué au fonctionnement de l'établissement s'élevait à 3,5 milliards de F CFP.

## *Rattachement prochain de l'archipel à un câble sous-marin à fibre optique*

La Ministre des Outre-mer, George PAU-LANGEVIN, le Préfet et Administrateur supérieur de Wallis-et-Futuna, Marcel RENOUF et le Président de l'Assemblée territoriale, Mikaele KULIMOETOKE, ont cosigné une demande de rattachement au câble sous-marin à fibre optique devant prochainement relier les îles Samoa et les îles Fidji. Long de 1 300 kilomètres, ce câble doit passer à une soixantaine de kilomètres au large de Wallis et de Futuna. Le raccordement du Territoire à la fibre optique lui permettra de bénéficier d'une connexion Internet à haut débit, moins chère et plus fiable. Selon Mme PAU-LANGEVIN, cette démarche participe à la mise en place de bases solides pour un désenclavement réussi et un développement économique durable de l'archipel. Actuellement, les deux îles sont tributaires d'une connexion Internet par satellite, induisant une bande passante limitée au coût élevé. Le double raccordement de Wallis et de Futuna au câble à fibre optique sera financé au titre du XI<sup>e</sup> FED, dont le budget est principalement alloué au développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Le démarrage des travaux est programmé pour 2016.

## *Mission d'Atout France à Wallis-et-Futuna*

La société Atout France, opérateur en charge du développement touristique en France, était en mission à Wallis-et-Futuna début septembre pour explorer les pistes qui s'ouvrent localement. Un rapport sera rédigé au terme de cette mission afin de proposer des axes de développement du tourisme sur l'archipel, ainsi que pour évaluer le potentiel de développement de ce secteur. Actuellement, Wallis-et-Futuna comptabiliserait une centaine de visiteurs touristiques chaque année. D'après Marie-Laure DESMET, sous-directrice « Territoires et Destinations touristiques » chez Atout France, Wallis-et-Futuna dispose d'attraits invitant au développement d'un tourisme culturel avec hébergement chez l'habitant, lequel serait axé sur la découverte du patrimoine, de la culture, des arts populaires, de l'artisanat, des traditions et des fêtes des Wallisiens et Futuniens.

## *Hausse du coût de la desserte maritime à Futuna*

En raison de la vétusté du quai de Leava, seuls les conteneurs mesurant 20 pieds et d'un poids inférieur à 19 tonnes sont désormais autorisés au déchargement à Futuna. Il en résulte une hausse du coût de la desserte maritime sur l'île, laquelle pourrait se répercuter sur les prix de vente dans le commerce.

## *Prise de fonction du nouveau Directeur de l'IEOM Mata'Utu*

M. Claude DORWLING-CARTTER a pris ses fonctions de Directeur de l'agence IEOM de Mata'Utu lundi 24 août 2015. Il succède à M. Guy DELAMAIRE.

## *Publications*

L'IEOM vient de publier ses Tendances conjoncturelles du 2<sup>e</sup> trimestre 2015. Cette note et les annexes statistiques afférentes sont téléchargeables sur notre site internet : <http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/publications/les-notes-expresses/les-notes-expresses-tendances/2eme-trimestre-2015.html>

## *Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?*

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

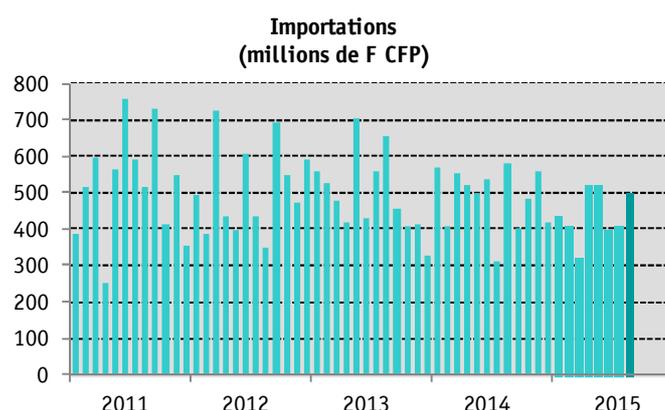
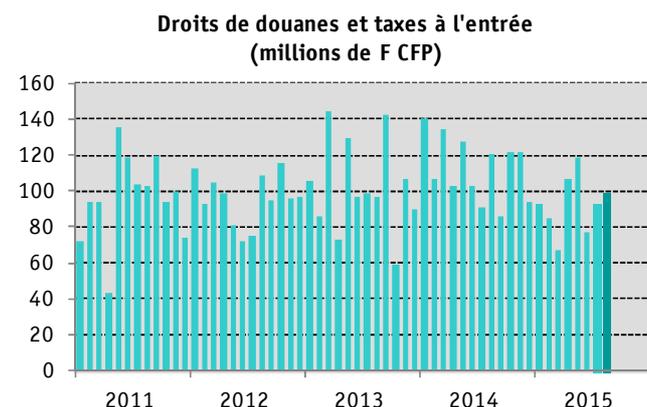
<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

## 4 – Les indicateurs de référence

		Données brutes	▲/mois	▲/an	
<b>Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)</b>	2T 15	116,41	-	1,5%	
<b>SMIG mensuel en XPF</b>	août-15	90 000	-	0,0%	
<b>Nombre d'emplois salariés</b>	déc-14	2 032	-	-4,7%	
<b>Échanges extérieurs (millions de XPF)</b>					
Importations	mensuelles	août-15	500	21,9%	-13,7%
	cumulées	août-15	3 510	-	-11,7%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	août-15	99	6,8%	-18,1%
	cumulés	août-15	739	-	-20,1%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	août-15	30	-33,3%	-12,7%
	cumulées	août-15	296	-	-5,0%

		Données brutes	▲/mois	▲/an	
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>					
<b>Énergie</b>					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	trimestriel	juin-15	1 529	7,9%	-6,3%
Consommation de gazole (milliers de litres)	trimestriel	juin-15	611	9,2%	11,9%
Consommation d'essence (milliers de litres)	trimestriel	juin-15	140	9,8%	0,3%
<b>Transports</b>					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	juin-15	2 478	43,8%	12,2%
	cumulé	juin-15	14 027	-	10,9%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	juin-15	1 485	25,6%	3,2%
	cumulé	juin-15	7 011	-	7,0%
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	août-15	4	33,3%	33,3%
	cumulées	août-15	21	-	-12,5%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	août-15	18	38,5%	12,5%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEFW, SWAFEP, Aviation civile

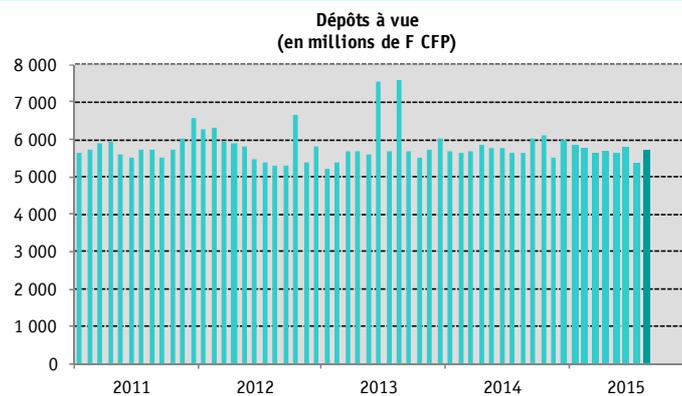
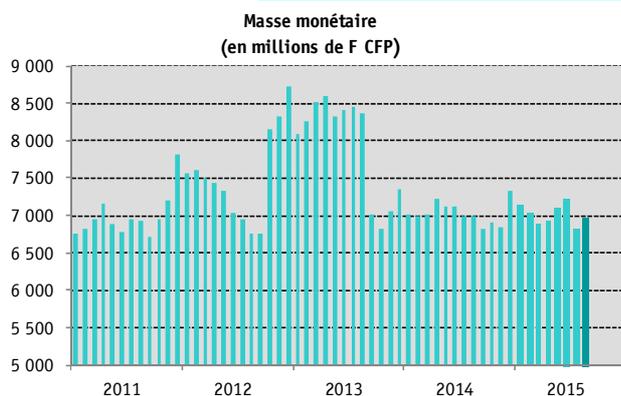


## 5 – Activités de l'Institut et suivi de place

### Masse Monétaire

Progression de la masse monétaire en août

en millions de F CFP	août-14	juil-15	août-15	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	2 126	2 088	2 053	-1,7%	-3,5%
Dépôts à vue	3 526	3 303	3 679	11,4%	4,3%
<b>Total M1</b>	<b>5 653</b>	<b>5 391</b>	<b>5 732</b>	<b>6,3%</b>	<b>1,4%</b>
M2-M1	513	412	422	2,5%	-17,6%
<b>Total M3</b>	<b>6 984</b>	<b>6 813</b>	<b>6 964</b>	<b>2,2%</b>	<b>-0,3%</b>

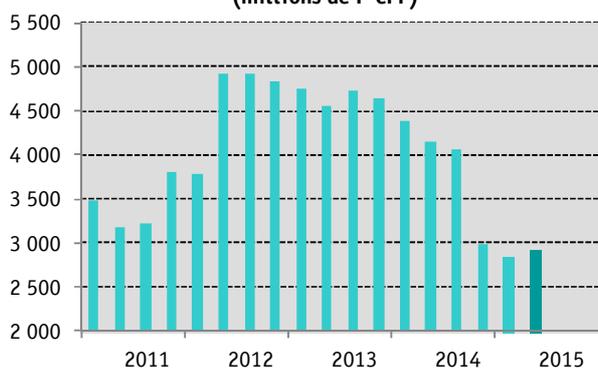


## Concours de caractère bancaire

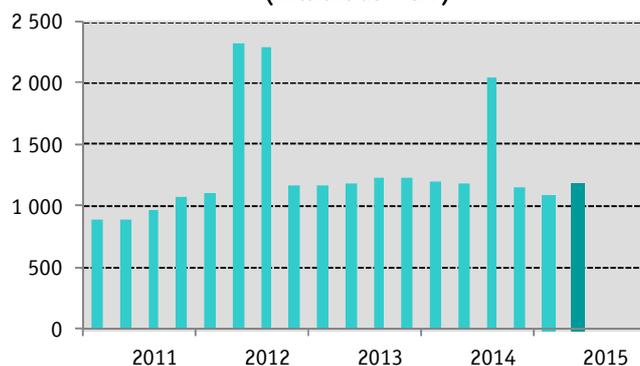
Recul de l'encours des crédits suite au remboursement anticipé d'importants crédits

en millions de F CFP	juin-13	juin-14	juin-15	▲/an
Crédits de trésorerie	1 188	1 178	1 187	0,7%
Crédits à l'équipement	2 161	1 975	965	-51,1%
Crédits à l'habitat	447	348	198	-43,3%
Autres crédits	283	201	161	-19,6%
Total encours sain	4 079	3 702	2 511	-32,2%
Créances douteuses brutes	473	447	413	-7,8%
<b>Total encours brut</b>	<b>4 552</b>	<b>4 149</b>	<b>2 923</b>	<b>-29,5%</b>

Encours de crédits bruts  
(millions de F CFP)



Encours de crédits de trésorerie  
(millions de F CFP)

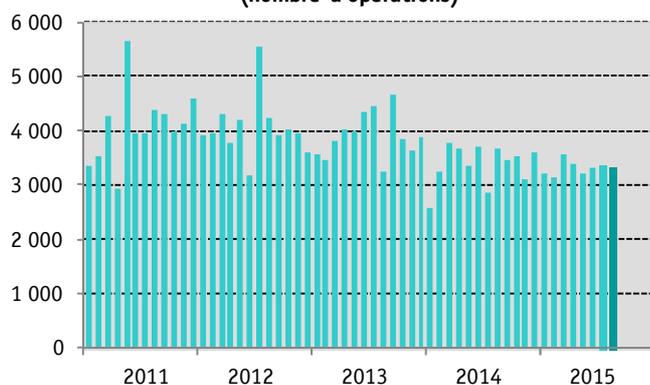


## Compensation

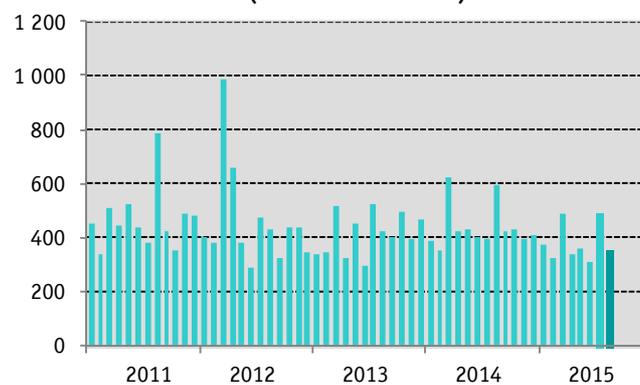
Stabilité du nombre d'opérations de compensation sur le mois, recul en valeur

	août-14	juil-15	août-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	3 684	3 333	3 325	26 467	-0,2%	-9,7%
Compensation (en millions de CFP)	594	487	356	3 042	-26,9%	-40,1%

En volume  
(nombre d'opérations)



En valeur  
(en millions de F CFP)



## Incidents bancaires

Diminution importante du nombre d'incidents de paiement sur chèque en juillet

en nombre	juil-14	juin-15	juil-15	cumul 2015	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	85	60	39	398	-35,0%	-54,1%
Retraits de cartes bancaires	1	0	0	0	-	-100,0%

## Interdits bancaires

Baisse du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	juil-14	juin-15	juil-15	▲/mois	▲/an
<b>Interdits bancaires en fin de mois</b>	<b>341</b>	<b>309</b>	<b>299</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-12,3%</b>
- dont personnes physiques	327	293	283	-3,4%	-13,5%
- dont personnes morales	14	16	16	0,0%	14,3%

Stabilité du nombre de cotes valides sur le mois

en nombre	août-14	juil-15	août-15	▲/mois	▲/an
<b>Cotes valides</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>0,0%</b>	<b>2,1%</b>
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	13	18	18	0,0%	38,5%

## 6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2014	2015	▲/an
<b><u>Indicateurs économiques</u></b>				
<b>Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)</b>	2T	114,73	116,41	1,5%
<b>Entreprises</b>				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	juillet	14	16	14,3%
importations de biens d'équipement (M XPF)	août	592	511	-13,6%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	août	70	65	-7,2%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	août	53	57	7,5%
<b>Ménages</b>				
emploi salarié (nb)	décembre	2 032	-	-
dont secteur privé	décembre	800	-	-
dont secteur public	décembre	1 232	-	-
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	août	533	533	0,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	juillet	327	283	-13,5%
décision retrait cartes bancaires (nb)	juillet	13	0	-100,0%
incidents paiements sur chèques (nb)	juillet	506	398	-21,3%
importations de produits alimentaires (M XPF)	août	1 046	966	-7,7%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	août	585	586	0,1%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	août	187	211	13,2%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	août	61	56	-8,2%
<b>Échanges extérieurs en millions de XPF</b>				
importations	août	3 976	3 510	-11,7%
exportations	août	-	-	-
recettes douanières	août	1 267	1 044	-17,6%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	août	925	739	-20,1%
dont taxes intérieures de consommation	août	312	296	-5,0%
<b><u>Indicateurs financiers</u></b>				
<b>La masse monétaire en millions de XPF</b>				
Dépôts à vue	août	3 526	3 679	4,3%
M1	août	5 653	5 732	1,4%
M2	août	6 165	6 154	-0,2%
Dépôts à terme	août	819	810	-1,1%
<b>M3</b>	août	<b>6 984</b>	<b>6 964</b>	<b>-0,3%</b>
<b>Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues</b>				
	juin	<b>4 149</b>	<b>2 923</b>	<b>-29,5%</b>
Ménages	juin	1 431	1 352	-5,5%
<i>dont crédits à la consommation</i>	juin	1 194	1 198	0,3%
<i>dont crédits à l'habitat</i>	juin	237	154	-34,8%
Entreprises	juin	2 055	878	-57,3%
<i>dont crédits d'exploitation</i>	juin	9	36	317,3%
<i>dont crédits d'investissement</i>	juin	1 789	695	-61,2%
Collectivités locales	juin	186	271	45,6%
Autres agents et CCB non ventilés	juin	31	10	-66,8%
créances douteuses brutes	juin	447	413	-7,8%
taux de créances douteuses	juin	10,8%	14,1%	3,3 pt
<b>Ensemble des actifs financiers</b>				
	juin	3 134	3 003	-4,2%
Ménages	juin	1 070	1 163	8,6%
<i>dont assurances-vie</i>	juin	1 603	1 950	21,6%
Sociétés	juin	1 603	1 950	21,6%
Autres agents	juin	2 263	2 235	-1,2%

# 7 – Les taux

## TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

## TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	05/01/2015	0,05%	2,80%
taux de la facilité de prêt marginal	05/01/2015	0,30%	
taux de l'escompte de chèques	05/01/2015	0,30%	

## TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

### taux d'intérêt en fin de mois

	31/08/2015	31/07/2015	Var. M-1
EONIA	-0,1100%	-0,1020%	- 0,008 pt
EURIBOR 1 mois	-0,0980%	-0,0750%	- 0,023 pt
EURIBOR 3 mois	-0,0330%	-0,0230%	- 0,010 pt
EURIBOR 6 mois	0,0390%	0,0480%	- 0,009 pt
EURIBOR 12 mois	0,1600%	0,1670%	- 0,007 pt

### taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	août-15	juil.-15	Var. M-1
TMO	1,2200%	1,3500%	- 0,130 pt
TME	1,0200%	1,1500%	- 0,130 pt

### taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/08/2015	31/07/2015	30/06/2015	31/08/2015	31/07/2015	30/06/2015	31/08/2015	31/07/2015	30/06/2015
taux JJ	0,245%	0,080%	0,220%	nd	nd	nd	0,475%	0,445%	0,445%
3 mois	0,490%	0,445%	0,450%	nd	nd	nd	0,670%	0,670%	0,760%
10 ans emprunts phares	2,150%	nd	2,340%	0,380%	nd	0,460%	1,970%	nd	2,040%

### taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales		

### taux d'intérêt légal deuxième sem. 2015

	taux	JORF
créances des personnes physiques (hors besoins professionnels)	4,29%	24/06/2015
autres cas	0,99%	

### Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average  
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate  
 TMO : taux moyen des obligations publiques  
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

## TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er juillet 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	<b>7,45%</b>
Prêts à taux fixe	<b>4,13%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	<b>2,81%</b>
Prêts à taux variable	<b>3,76%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	<b>3,45%</b>
Prêts-relais	<b>4,53%</b>	Découverts en compte	<b>13,24%</b>
<b>Autres prêts</b>		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	<b>2,52%</b>
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	<b>20,04%</b>	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	<b>13,83%</b>	Découverts en compte	<b>13,24%</b>
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	<b>8,48%</b>		

(1) y compris commission du plus fort découvert

## TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	106,4037	1 NZD/XPF	68,0496	1 HKD/XPF	13,7289	1 GBP/XPF	164,0299	
100 JPY/XPF	87,6988	1 AUD/XPF	75,7518	1 SGD/XPF	75,3262	100 VUV/XPF	98,0969	1 FJD/XPF	49,0895

Directeur de la publication : N. de SÈZE - Responsable de la rédaction : C. DORWLING-CARTER

Éditeur : Agence IEOM de Wallis-et-Futuna HAVELU BP G-5

98600 Wallis-et-Futuna - Dépôt légal : 09/15 - Achevé d'imprimer en septembre 2015 - ISSN 1240-2818

Agence Wallis-et-Futuna

